Comité des Œuvres Sociales

Avril 2022

…… du Comminges……

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
Du 07 Avril 2022

Présents : Jean-Marc MARTINEZ, Hélène SAINT-BLANCAT, Caroline CHIALVA, Marie SOUBIRA, Jonathan PETITDIDIER, Karine DEVIOT, Richard FERAUT, Maya HAOA, Laurine DUCHEIN, Alexandra RIGAUT.

1°) CONSTITUTION DU CONSEIL DADMINISTRATION :

le CA est composé de 26 membres : il y a actuellement 3 postes vacants et 2 démissions viennent d'être enregistrées : Jacques Salmeron et Ludovic Puntos.

Il y a 5 candidatures pour intégrer le CA :
Laura Duteil (CIAS)
Sandrine GARRIGUES (5C - Crêche il était une fois)
Emeric SOUVILLE (Mairie Saint Gaudens)
Valérie SOST (Mairie Saint Gaudens)
Isabelle BOUBEE (SICASMIR).

Ces 5 adhérents sont donc intégrés au CA.

Voté à l'unanimité.

Il y a une place au bureau en tant que membre pour remplacer Jacques SALMERON.
Marie SOUBIRA fera partie du bureau en remplacement de Jacques SALMERON.

Voté à l'unanimité.

2°) CHEQUES VACANCES :

Le COS commandera les chèques vacances dès la semaine prochaine.

Les permanences de distribution auront lieu à :

- la Mairie de Saint Gaudens le Mardi 10 Mai,
- la 5C le Lundi 09 Mai,
- Aurignac le Mercredi 11 Mai après midi.
- Pour les autres sites, les permanences seront définies ultérieurement.

3°) ABATTOIRS :

Le Cos à reçu un courrier de Mme la Présidente Magali GASTO OUSTRIC concernant les abattoirs qui doivent passer à long terme sur une Société de Coopération d'Intérêt Collectif (SCIC). Nous avons posé la question à Mr Didier Saint-Martin du groupe FIDUCIAL afin d'avoir un retour sur la possible adhésion de cette structure au COS : nous attendons la réponse.

4°) PISCINE :

Nous constatons un problème à l'entrée de la piscine concernant les cartes individuelles de nos adhérents. Nous allons faire un courrier à Mr le Maire. Pour l'instant la vente des cartes piscines continue tant que nous n'avons pas reçu un courrier officiel de la mairie, sachant que les prestations ont déjà été votées.

5°) SKI :

Un adhérent nous demande le remboursement de la part des forfaits ski payés par chèques vacances.
Aucun remboursement ne peut être effectué sur des paiements faits avec des chèques vacances.

Voté à l'unanimité.

6°) NOEL :
Compte tenu de la disponibilité des salles :

Noël des adultes : le vendredi 25 novembre 2022 au Parc des Expositions du Comminges.
Apéritif dînatoire et disco mobile.

Noël des enfants : le mercredi 14 décembre 2022 au Belvédère.
Diverses animations (disco, clown, maquillage, jeux suivie d'un goûter).

3°) QUESTIONS DIVERSES :

Concernant la demande de la Communauté de communes de Salies, une réponse à été faite dans le sens où les secrétaires et les membres du CA se tenaient à leur disposition pour leur expliquer le fonctionnement du COS.